

Vos questions / nos réponses

Arret tramadol

Par [Amandrou](#) Postée le 08/11/2023 07:46

Bonjour, Pour co textualiser, j'ai été opérée 2 fois du dos assez jeune et prend du tramadol à dose variable depuis une dizaine d'années. J'avais réussi un arrêt d'un coup (avec syndrome de sevrage que j'avais réussi à gérer seule) pendant 6 mois mais une opération du pied m'a remis dans la spirale. Je voudrais de nouveau arrêter. Je prenais dernièrement jn lp 100 matin et soir et 1 voir 2 50 mg non lp en journée. J'ai stoppé net il y a 3 jours. Le syndrome est pire que le premier. En journée j'arrive à gérer car je suis occupé avec enfant, travail etc etc même si je souffre tout de même. La nuit, impossible, je ne dors pas 1 minute, sans trop de douleurs mais une angoisse qui me serre le ventre, les bras etc etc. Je me sens vraiment mal... Cette nuit j'ai pris tout de même un 50 mg coupé en 2 à 2h pour dormir un peu ce qui a marché. Mais ma question du coup est ce que si je prend une infime dose le soir pour dormir un peu est ce que je reprend à zéro le syndrome de sevrage ou non? Je ne sais pas si cette fois je vais réussir, je suis très sceptique... Merci de votre aide et bonne journée!

Mise en ligne le 09/11/2023

Bonjour,

Comme vous en faites l'expérience, d'une fois sur l'autre, l'arrêt d'une même substance peut se vivre très différemment. L'arrêt brutal du tramadol génère effectivement souvent un syndrome de sevrage. La nature des symptômes, leur intensité et leur durée varient selon les personnes. Généralement, le syndrome débute dans les 24 heures après l'arrêt pour atteindre un pic entre 48 et 72 heures et disparaître au bout d'une semaine environ.

Quels qu'ils soient, la seule chose qui puisse apaiser des symptômes de manque aux opiacés c'est d'en reprendre. Reprendre du tramadol à un dosage moindre va décaler dans le temps l'arrêt des consommations mais possiblement vous permettre de vous sevrer avec moins de difficultés. Peut-être que votre médecin prescripteur peut vous aider dans une diminution progressive en fixant des paliers de réduction qui soient tenables et vous permettent plus confortablement d'atteindre votre objectif. Dans ce type de démarche, ne pas aller trop vite peut être un gage de réussite.

Si besoin de revenir vers nous, n'hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.
